

PROJET SPORTIF

2020-2024

Année 2021



15 Rue Gaston Roupnel 21 200 Beaune

Tel : 03 80 25 09 72

Mail : contact@liguegolfbfc.org

FaceBook : [@bourgognefranchecomtegolf](https://www.facebook.com/bourgognefranchecomtegolf)

<https://liguegolfbfc.org>

Table des matières

1. Préambule	4
2. Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue	5
2.1 Certificat médical	5
2.2 Lutte contre le dopage	5
2.3 Interdiction de fumer	5
2.4 Cadet	5
2.5 Accompagnateurs	6
2.6 Chariot Electrique	6
2.7 Appareil De Mesure De Distance	6
2.8 Abandon Et Disqualification	6
2.9 Forfaits (Scratches)	7
2.10 Recording	7
2.11 Comportement et Etiquette (Règle 1.2)	7
3. Nos Objectifs	8
3.1 Les objectifs généraux	8
3.2 Les objectifs sportifs	8
4. Nos missions	8
5. L'Organisation de l'Equipe Technique Régionale (ETR)	8
5.1 Les coachs	8
5.1.1 Conseillère Technique Fédéral de Ligue (CTF)	8
5.1.2 Pros référents Groupe Ligue U10	8
5.1.3 Pros référents Groupe Interligues U12	9
5.1.4 Pros référent Elite/Coaching U12 - U14 - U16	9
5.2 Les délégués à la commission Jeunes	9
6. Projet sportif U10 : Détection	10
6.1 Objectif	10
6.2 Les critères	10
6.3 Les modalités	10
7. Projet sportif U12 : Interligues	11
7.1 Effectif 2021	11
7.2 Rôle des coachs	11
7.3 Rôle du pro du joueur	11

7.4	Programme de préparation à l'Interligues	12
7.5	Objectif sportif :	12
7.6	Mode de sélection :	12
7.7	Date de sélection des équipiers	12
8.	Projet Sportif Groupe Ligue et Groupe partenaire U12-Benjamins- Minimes	12
8.1	Objectif	13
8.2	Modalités de sélection	13
8.3	Composition des groupes.....	13
8.3.1	Groupe Ligue A.....	13
8.3.2	Groupe B	13
8.3.3	Groupe Partenaire.....	13
8.4	Les aides de la Ligue	14
9.	Les aides de la Ligue	14
9.1	Principes généraux	14
9.1.1	Pour le joueur.....	14
9.1.2	Pour la Ligue.....	15
9.2	Conditions de versement	15
9.3	Aide – Formation au Haut Niveau pour les groupes Ligue et Partenaire	15
9.4	Aide Forfaitaire aux tournois pour le Groupe Ligue	15
9.5	Aide au coaching pour le groupe Ligue	17
9.6	Aide à la formation pour le Groupe Ligue	18
9.7	Autre Aide Forfaitaire.....	18
9.8	Autre dispositif.....	18
10.	Compétitions Jeunes	18
10.1	Gérées par la Ligue.....	18
10.1.1	LES MIR U12-Benjamins- Minimes	18
10.1.2	LE FIR U12-Benjamins.....	18
10.1.3	Finale Régionale Du Challenges Des Ecoles De Golf	18
10.2	Gérées par la FFG	19
10.2.1	Championnat de France U12-Benjamins	19
10.2.2	Championnat de France Minimes-Cadets	19
10.2.3	Interligues U12	19
10.3	La communication des résultats.....	19

1. Préambule

La Ligue de golf de BFC gère l'organisation de la vie sportive fédérale dans notre vaste région.

Elle s'attache à appliquer la politique sportive préconisée par la FFG. C'est ainsi qu'en relation avec tous les membres de la commission Jeunes, elle a défini et mis en place le projet sportif pour l'année 2021.

L'objectif de ce document est de vous présenter les différentes actions menées par la ligue dans le domaine sportif auprès des jeunes de notre région tout au long de l'année.

Dans un souci de fluidité de lecture, nous avons choisi d'employer le terme générique « golfeur ». Celui-ci désigne aussi bien le joueur garçon que la joueuse fille. Cependant, en cas de besoin (spécificité d'une compétition), le terme joueur sera genré.

Excellente année golfique à tous !



2. Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue

Le détail du règlement figure dans le Vade-mecum de la FFG 2021 (4-4 et 1.2.2 § 3 à 13)

2.1 Certificat médical

Pour toute épreuve Jeunes, chaque joueur doit, à la date limite d'inscription, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin pour la saison en cours et enregistré auprès du club ou de la Fédération.

2.2 Lutte contre le dopage

Chaque joueur inscrit à une épreuve fédérale ou de Ligue peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur et son équipe pourront être sanctionnés conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFG.

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

2.3 Interdiction de fumer

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement. Le Comité se prononcera sur une possible sanction.

2.4 Cadet

Pour le Championnat de France des Jeunes et toutes ses phases de qualification (régionales, et interrégionales), l'Interligues U12, les Grands Prix Jeunes ainsi que les Grands Prix Jeunes Majeurs, les internationaux de France U14 garçons et filles, The Evian U18, les cadets sont interdits.

Pénalité encourue en Stroke play et Match Play : pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite. Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

2.5 Accompagnateurs

Pendant le déroulement des compétitions Jeunes, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils qu'ils soient visuels ou auditifs.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

2.6 Chariot Electrique

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U16), les chariots électriques ne sont pas autorisés. Les pénalités applicables sont identiques à celles concernant les cadets.

2.7 Appareil De Mesure De Distance

Les télémètres et autres appareils de mesure ne sont pas autorisés pour toutes les compétitions jeunes U21. Ils sont cependant autorisés lors des journées de reconnaissance.

Pénalité encourue en Stroke play et Match Play : le joueur encourt la pénalité générale lors du constat de la 1^{ère} infraction et la disqualification lors du deuxième constat

2.8 Abandon Et Disqualification

Si un joueur interrompt le jeu et que le Comité considère sa raison valable, il n'y a pas de pénalité, sinon le joueur est disqualifié.

Tout abandon pour motif médical non évident entraînera la disqualification du joueur qui devra présenter a posteriori au Comité de l'épreuve un certificat médical pour changer son statut de « disqualifié » en « abandon justifié ».

Pendant le déroulement d'un tour, si le Comité est amené à disqualifier un joueur, le joueur pourra soit arrêter, soit terminer le tour en cours, sauf décision du Comité demandant au joueur de quitter immédiatement le parcours.

Le Comité n'autorisera pas un joueur à prendre le départ d'un tour si sa disqualification a été prononcée au préalable.

2.9 Forfaits (Scratches)

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeunes doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier.

2.10 Recording

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec les autres joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.
- Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et éventuellement enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, lorsque le joueur aura quitté la zone de recording.

2.11 Comportement et Etiquette (Règle 1.2)

Une grave faute de comportement (négligence envers le parcours, écart de langage, écart de comportement, écart vestimentaire) peut entraîner une application directe de la pénalité générale, voire de la disqualification, éventuellement suivie d'une poursuite devant la commission de discipline de la FFG.



3. Nos Objectifs

3.1 Les objectifs généraux

- Gérer le soutien au haut niveau dans la ligne du Projet Fédéral 2020-2024
- Soutenir le projet sportif des écoles de Golf Sport
- Mettre en œuvre avec les clubs et les CD : le Challenge des Ecoles de Golf

3.2 Les objectifs sportifs

- Faire progresser chaque jeune sur son « circuit » national et international
- Faire progresser chaque jeune vers un niveau Pôle Performance
- Se classer en top 5 du classement par Equipe des Grands Prix Jeune Majeurs
- Se classer entre la 10e et la 15e place à l'Interligue U12

4. Nos missions

- Co gérer les projets sportifs 2021 des joueurs et joueuses cibles du Groupe Ligue
- Aider à la formation continue des entraîneurs des Ecoles de Golf labellisées Sport
- Amener aux jeunes joueurs animés d'un projet sportif à long terme la connaissance et l'exigence du Haut Niveau
- Animer les compétitions U12-U14-U16 pour conduire les jeunes dans la filière découverte
-> progrès -> performance

5. L'Organisation de l'Equipe Technique Régionale (ETR)

C'est une équipe complète et dynamique :

- Coordonnée par la Conseillère Technique Fédérale de Ligue (CTF), Emmanuelle Gerhart.
- Composée de professionnels diplômés, de bénévoles, et des délégués de la commission Jeunes.

5.1 Les coaches

5.1.1 Conseillère Technique Fédéral de Ligue (CTF)

Emmanuelle **GERHART**

06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com

5.1.2 Pros référents Groupe Ligue U10

- Amandine **SCHREINER** (Golf de Val de Sorne)
06 11 05 36 50 – amandineschreiner@hotmail.com
- Germain **CHAPOTEL** (Golf de La Chassagne)
06 16 82 70 62 – chapotel@gmail.com

5.1.3 Pros référents Groupe Interligues U12

- Mervin **ROCCHI** (Golf de Pruneville)
06 85 56 78 16 – mervinrocchi@gmail.com
- Emmanuelle **GERHART**
06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com

5.1.4 Pros référent Elite/Coaching U12 - U14 - U16

- Emmanuelle **GERHART**
06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com
- Maxence **FAYARD** (golf Val de Sorne)
06 70 63 09 57 - maxence-fayard@orange.fr
- Joël **VEZIN** - (golf Pruneville)
06 88 68 90 30 - j.vezin@wanadoo.fr

5.2 Les délégués à la commission Jeunes

- Wilfried **BOIREAU**
06 85 68 08 71 – wboireau@femto-st.fr
- Anna **ROSIER**
06 31 28 91 69 – anna.rosier@free.fr



Emmanuel GERHART



Anna ROSIER



Wilfrid BOIREAU



Germain CHAPOTEL



Amandine SCHREINER



Maxence FAYARD



Mervin ROCCHI



Joël VEZIN

6. Projet sportif U10 : Détection



6.1 Objectif

- Présenter aux familles la filière fédérale, la Ligue et la construction d'un projet de haut niveau à long terme
- Détecter les meilleurs potentiels U10 en se basant sur des critères définis.

6.2 Les critères

- Avoir au moins 1 an de golf
- Être détenteur d'un drapeau jaune minimum ou classement
- Jouer des coups réguliers
- Avoir de la créativité dans le petit jeu
- Connaître la sécurité ainsi que l'étiquette
- Montrer sa motivation en dehors des cours de l'école de golf (entraînements supplémentaires, cours individuels, stages du club etc.)
- Savoir se gérer un minimum sur le parcours (sac, compter les coups...)

6.3 Les modalités

Un groupe de garçons et de filles sera regroupé 3 fois dans l'année et une 4ème fois en octobre 2021 si le joueur est toujours en catégorie U10 en 2022.

La 2e convocation et les suivantes ne seront faites qu'aux enfants s'engageant avec leur famille à organiser un planning de jeu basé sur « l'endurance » et l'apprentissage de la compétition :

- Faire au moins trois compétitions de 2 jours consécutifs dans l'année
- Faire au moins 8 tours de compétition dans l'année
- Participer à au moins un stage avec le pro de son club

7. Projet sportif U12 : Interligues



7.1 Effectif 2021

10 jeunes dont 4 filles

7.2 Rôle des coaches

- Animer la préparation du Tournoi et coacher le Tournoi en octobre 2021
- Donner les directives nécessaires aux enfants et à leur coach pour atteindre le niveau de scoring requis lors de l'Interligue.
- Définir le mode de sélection de l'équipe 2021
- Détecter les meilleurs éléments U10 pouvant intégrer la préparation d'août et éventuellement les sélectionner au Tournoi d'octobre

7.3 Rôle du pro du joueur

Mettre en place une collaboration avec les coaches de Ligue pour faire progresser les enfants :

- En technique
- En endurance de jeu prioritairement grâce à un calendrier de tournois comprenant au moins 4 épreuves de 2 jours consécutifs (type Grand Prix Jeune ou compétition de club)

en stroke play) et les épreuves individuelles jeune de Ligue (MIR) auxquelles l'enfant aurait le niveau de participer et/ou un stage de plusieurs jours dans son club.

7.4 Programme de préparation à l'Interligues

- Pour les U10-U11 : 1 journée en Janvier puis 1 en Mars, 1 en Mai
- 1 stage au Pont et Weekend de l'Ascension (13 au 16 Mai) (4 jours)
- 1 stage en Août au golf de Troyes la Cordelière suivi d'un match avec la Ligue du Grand Est (5 jours)

7.5 Objectif sportif :

Se classer entre la 10^e et la 15^e place lors des Interligues qui ont lieu du 25 au 28 octobre 2021.

7.6 Mode de sélection :

- Avoir une moyenne de Stroke Play et un index demandé par l'ETR
- Avoir participé à tous les regroupements, stages ou match pour lesquels le joueur ou la joueuse a été sélectionné(e) par la Ligue
- Avoir joué tous les MIR auxquels le joueur ou la joueuse a le niveau de participer
- Avoir joué au moins 4 compétitions de deux jours consécutifs en stroke play dans son club ou en région ou national
- Avoir fait au moins 1 compétition de 18 trous en stroke play ou strokeford en septembre 2021 et 1 compétition de 18 trous en stroke play ou strokeford en octobre 2021
- Privilégier un temps de repos dans la semaine précédant l'épreuve et pour cela éviter de jouer un GPJ
- Avoir le matériel nécessaire à une pratique de golf en compétition par tout temps

7.7 Date de sélection des équiépiers

15 Septembre 2021

8. Projet Sportif Groupe Ligue et Groupe partenaire U12-Benjamins- Minimes



8.1 Objectif

- Aider le joueur à créer une équipe autour de lui (se staffer) : c'est-à-dire trouver les intervenants en préparations mentale, physique et technique.
- Co-manager le projet de performance : donner des orientations au staff (planification de tournois ou entraînements...).
- Former l'entraîneur technique, intégrer la dimension mentale dans la séance.
- Aider à organiser la permanence d'entraînement de manière singulière (aménagement scolaire, entraînement au club, avec la ligue, en centre d'entraînement, en coaching...), et la répétition pour intégrer les outils mentaux.

8.2 Modalités de sélection

Les jeunes sont sélectionnés en Groupe Ligue (A et B) et Groupe Partenaire pour un an grâce aux critères suivants :

- La moyenne en stroke play et/ou Mérite établis sur une courbe de performance liée à l'âge exact du joueur ou de la joueuse
- Le statut Sportif de Haut Niveau ou Squad FFG
- Le projet sportif à long terme

La composition des groupes sera réexaminée début juillet puis début octobre de chaque année.

A chacune de ces révisions, la Commission Jeunes et sa CTF pourront intégrer de nouveaux joueurs ou écarter ceux dont le comportement et/ou les résultats ne sont pas à hauteur de l'investissement demandé par la Ligue.

8.3 Composition des groupes

Nom par ordre alphabétique des joueurs sélectionnés pour l'année 2021 :

8.3.1 Groupe Ligue A

- Sarah CUNEY (Dijon Norges)
- Camille PADIEU (Dijon Norges)
- Edouard PHILIPPE (VDS)
- Camille ROSIER (Dijon Norges)
- Mathilde VINCENT (le Rochat)

8.3.2 Groupe B

- Elouen BOIREAU (Bournel)
- Alan CEVIRGEN (Rougemont)
- Tom DESSEZ (VDS)

8.3.3 Groupe Partenaire

- Nathan COTTE (VDS)
- Paul JACOB (la Chassagne)
- Eva JOZAN (VDS)

8.4 Les aides de la Ligue

Seuls les joueurs des groupes A et B et du groupe Partenaire bénéficient d'aide (détails §9):

- Pour la formation (technique, physique, mentale) en fonction des besoins personnels définis par le joueur, la famille, le coach et la Conseillère Technique Fédérale (CTF).
- Pour la participation financière aux tournois en fonction de la catégorie d'âge et de la catégorie des tournois.
- Pour les coachings des épreuves U14 majeurs (GPJ ou Internationaux).
- Pour des intervenants de Haut Niveau (stage de Janvier)

9. Les aides de la Ligue

« Ce n'est pas moi qui porte le maillot, c'est le maillot qui me porte ! »

9.1 Principes généraux

9.1.1 Pour le joueur

Pour pouvoir bénéficier de toute aide ou sélection en équipe de Ligue, le joueur doit s'engager à :

- Signer la Charte annuelle liant le joueur et la Ligue
- Répondre favorablement à toute convocation en regroupement préparatoire à un tournoi ou passage de tests physiques ou entretien individuel demandé par la Ligue (sauf restriction de maladie justifiée par certificat médical)
- Participer à toute la préparation et le tournoi de l'Interligue-U12 pour un joueur Groupe Interligue-U12
- Donner son calendrier de tournoi à la Ligue à la date du 15 Février 2021 dernier délai pour les joueurs du Groupe Ligue
- Se référencer sur Seegolfstat pour les joueurs du Groupe Ligue
- Porter lorsqu'il est sélectionné(e) en équipe de Ligue le polo de la Ligue chaque jour du tournoi
- Payer la participation financière demandée sur certains regroupements ou certains tournois
- Avoir un comportement irréprochable en toute circonstance avec tous les adultes ou coéquipiers et adversaires

9.1.2 Pour la Ligue

Pendant la période d'appartenance du joueur au Groupe Ligue, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté s'engage à :

- Soutenir son projet sportif:
 - En aidant sa famille et son coach à créer une équipe performante autour de lui et à permettre le meilleur dialogue avec son école
 - En élaborant un calendrier très cohérent avec sa catégorie et les directives fédérales
 - En l'informant continuellement sur la politique jeune fédérale
- Le soutenir financièrement selon son niveau et son projet
- Le faire bénéficier des aides des clubs à « l'accès au greenfee à tarif préférentiel »
- Mettre en avant ses résultats sur les supports numériques de la Ligue

Les priorités de la FFG sont centrées sur le coaching. Mais face aux difficultés de regroupement des jeunes de différents niveaux et catégories d'âge dans les mêmes épreuves, nous avons fait le choix de distribuer une aide personnalisée (coaching/aide aux tournois/stage/formation) à tous les jeunes en fonction de leur niveau et de leur propre projet sportif.

9.2 Conditions de versement

Les aides seront versées pour le Groupe Ligue 2021 sur justificatif :

- Pour l'aide à la formation : justificatifs des règlements à une section sportive ou un préparateur physique ou mental ou à un entraîneur
- Pour l'aide aux tournois : justificatifs de facture d'hôtel, de restauration...

9.3 Aide – Formation au Haut Niveau pour les groupes Ligue et Partenaire

- En Janvier les jeunes seront convoqués à un regroupement de deux jours avec un intervenant de haut niveau.
- Au programme : réunion et entraînement – passage des tests de la DTN – entretien individuel

9.4 Aide Forfaitaire aux tournois pour le Groupe Ligue

Les priorités de la FFG sont centrées sur le coaching. Mais face aux difficultés de regroupement des jeunes de différents niveaux et catégories d'âge dans les mêmes épreuves, nous avons fait le choix de distribuer une aide personnalisée (coaching/aide aux tournois/stage/formation) à tous les jeunes en fonction de leur niveau et de leur propre projet sportif.

Championnat de France Jeune U12-Benjamins	60€ par jour - 1 jour de reconnaissance+3 jours pris en charge maximum
Championnat de France Minime Fille et Garçon	60€ par jour - 1 jour de reconnaissance+4 jours pris en charge maximum
Grand prix Adulte	60€ pour l'épreuve
Grand Prix Jeune	60€ pour l'épreuve
Grand Prix Jeune Majeur	70€ pour l'épreuve
Epreuves Fédérales	125€ pour l'épreuve
Epreuves EGA U14, U16, U18 Ou Internationales comptant pour le WAGR	250€ pour l'épreuve

Les Grands Prix Jeune et Adulte pouvant être pris en charge

Pour les U12 - U14- U16 = toute catégorie de GP

Les épreuves fédérales pouvant être prises en charge

Evian Junior Event U14-U16-U18
 Carlhian et Esmond U16-U18
 Internationaux de France – coupe Murat
 Coupe Ganay et Championnat de France Messieurs
 Coupe Gaveau et Championnat de France Dames

Les épreuves EGA Juniors pouvant être prises en charge

International Chantilly – Challenge Alexis Godillot U14
 Internationaux de Belgique U14
 Scottish U14
 Reid Trophy U14
 English Girls U14-U16

 German Boys and Girls U16
 Scottish Girls and Boys Open U18
 English Boy Open U18
 Boy Amateur Championship U18
 Internationaux de Belgique Girls and Boys U18

Les épreuves internationales pouvant être prises en charge

Tout type d'épreuve rentrant dans le calcul des points au WAGR (classement amateur mondial)

Nombre de tournois pris en charge	Alan CEVIRGEN	Elouen BOIREAU	Tom DESSEZ	Edouard PHILIPPE	Sarah CUNEY	Camille PADIEU	Mathilde VINCENT	Camille ROSIER
Championnat de France Jeune	X	X	X	X	X	X	X	X
Grand prix Adulte								7
Grand Prix Jeune	5	9						
Grand Prix Jeune Majeur U14		1						
Epreuves Fédérales								2
Epreuves EGA U14, U16, U18				1				1

9.5 Aide au coaching pour le groupe Ligue

La Ligue a comme priorité la formation des jeunes et l'observation de leur évolution en tournoi. 6 coachings seront organisés :

- **3 coachings encadrés par Emmanuelle Gerhart et Maxence Fayard** pour les joueurs du Groupe Ligue ayant le niveau requis lors des épreuves suivantes :
 - GPJMajeur U14 de Saint Emilion (mars)
 - GPJMajeur U14 du Golf National (avril)
 - GPJMajeur U14 d'Omaha Beach (mai)
- **1 coaching encadré par Emmanuelle Gerhart** pour les joueuses du Groupe Ligue ayant le niveau requis lors de l'épreuve : Grand Prix Adulte de Besançon (juin)
- **1 coaching encadré par Joël Vezin** pour les joueurs du Groupe Ligue ayant le niveau requis lors de l'épreuve : GPJM Evian (août)

Seront pris en charge par la Ligue : les honoraires des coaches durant la journée de reconnaissance et les journées de tournoi.

Ne seront pas pris en charge par la Ligue : les frais d'inscription au tournoi et les autres frais (transport, hôtel, restauration) qui seront mutualisés et partagés entre les joueurs.

NB : Les familles ont la responsabilité d'inscrire les enfants à chacun de ces tournois

9.6 Aide à la formation pour le Groupe Ligue

La Ligue donnera une enveloppe financière forfaitaire de 400€ à chacun des joueurs du Groupe A et B de Ligue 2021.

Cette enveloppe servira à la formation technique, mentale ou physique du joueur en accord avec le joueur, la famille, le coach et la CTF (fournir des justificatifs).

9.7 Autre Aide Forfaitaire

Une aide financière forfaitaire de 240€ sera accordée à tout joueur (ne faisant pas partie des groupes Ligue et Partenaire) se qualifiant aux Championnats de France U12-Benjamins, Minimes (cf tableau 10.5).

9.8 Autre dispositif

Aide à la Formation des Pros des Ecoles de Golf – Label Sport

Fin 2021, il sera proposé par la Ligue à chaque Pro des Ecoles de golf-Label Sport une formation d'une journée sur le thème du chipping avec Renaud Gris (pro intervenant spécialiste dans le domaine) (<https://www.facebook.com/renaud.gris>)

10. Compétitions Jeunes

10.1 Gérées par la Ligue

Règlements dans le Vade-mecum FFG 2021

10.1.1 LES MIR U12-Benjamins- Minimes

- 20-21 Avril golf du VDS et 29-30 Mai golf de Beaune
- Epreuves régionales qualificatives pour le Championnat de France Jeunes U12-Benjamins garçons et filles
- Championnat Régional délivrant le titre de Champion de région 2021 pour les U12-Benjamins-Minimes garçons et filles

10.1.2 LE FIR U12-Benjamins

- 7-8 juillet au golf du Rhin (68)
- Epreuve inter-régionale Bourgogne Franche-Comté / Grand-Est qualificative pour le Championnat de France Jeunes U12-Benjamins garçons et filles
- Se joue alternativement une année sur deux en BFC et dans le Grand Est

10.1.3 Finale Régionale Du Challenges Des Ecoles De Golf

- Epreuve régionale concernant toutes les écoles de golf de la région répertoriées par la FFG
- Règlement dans le Vade-mecum 2021

10.2 Gérées par la FFG

Règlements dans le Vade-mecum FFG 2021

10.2.1 Championnat de France U12-Benjamins

25-31 Juillet au golf du Gouverneur

10.2.2 Championnat de France Minimes-Cadets

29 Octobre-1er novembre cadettes et minimes filles au golf de Moliets

29 Octobre-1er novembre cadets et minimes garçon au golf de Saint Emilion

10.2.3 Interligues U12

25-28 Octobre au golf de la Baule

10.3 La communication des résultats

Elle sera assurée par notre service civique

Les parents sont invités à envoyer les résultats significatifs : victoire ou top 3 (photo de la remise des prix et feuille des résultats) à l'adresse suivante : comjeunebfc@gmail.com